

Fiche territoire Pays Solesmois



1. Contexte du site d'étude

1. Contexte du développement urbain
2. Contexte des potentialités agricoles

2. Analyse des systèmes agricoles

1. Les productions et les filières
2. La démographie agricole
3. Le foncier

3. Cohabitation des usages

4. Bilan : mise en regard du développement des exploitations et du développement urbain

5. Prospective

6. Pistes d'action

● **Note sur le choix du site d'étude** : secteur rural, communauté de communes qui met en œuvre un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

● **Déroulement de l'enquête** :

- ▶ **Rencontre élus** : 18 juin (Monsieur le président)
- ▶ **Rencontre agriculteurs** : 34 exploitations sur 124 recensées au RGA 2010
 - 11 grandes cultures,
 - 20 polyculture-élevage (5 lait, 5 BV, 1 hors sol, 1 ovin),
 - 1 Bovins lait,
 - 1 équins bovins viande,
 - 1 caprins

Parmi les exploitants, 12 producteurs de pois conserve et 3 producteurs de lin.

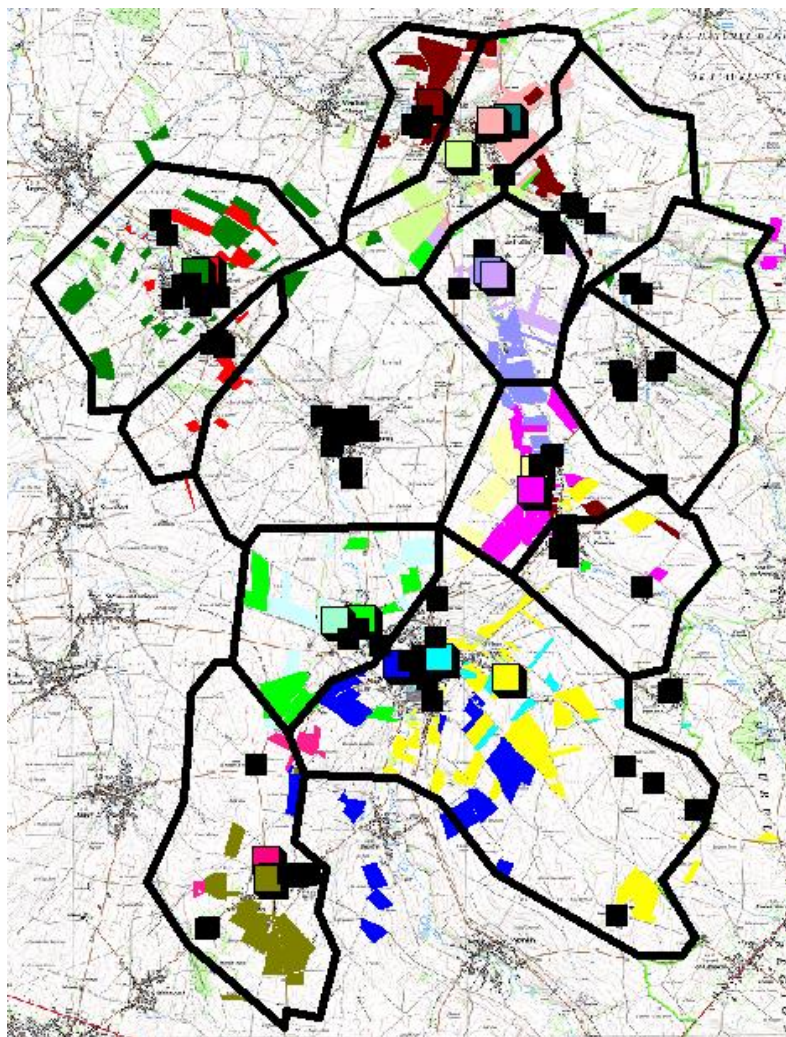
Sources utilisées :

RGA 2010, SIGALE, INSEE/DATAR, RPG 2012, SCOT Cambrésis, DDTM

+ Analyse foncière en partenariat avec la SAFER Flandres-Artois et Terres d'Europe SCAFR

Localisation des sièges et des parcelles des exploitations rencontrées
(une couleur par exploitation)

Remarque : les carrés noirs identifient les sièges des exploitations non rencontrées

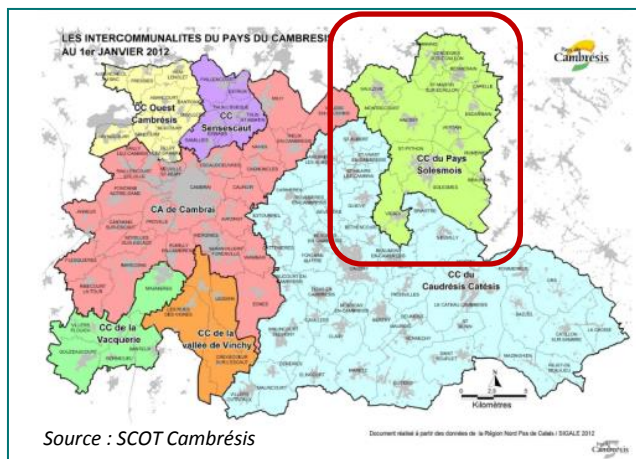


Pays Solesmois

1.1 Contexte du développement urbain

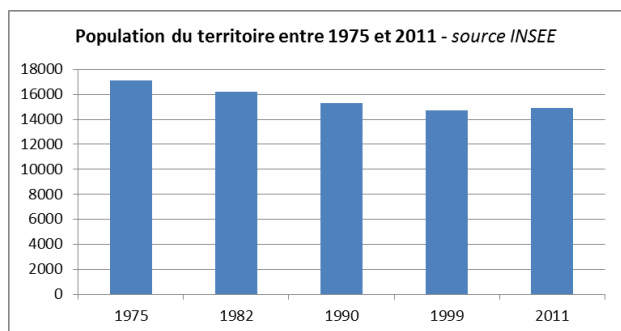


Contexte territorial



- Localisation : La communauté de communes du Pays Solesmois, composée de 15 communes, a pour chef-lieu Solesmes. Elle se situe dans la petite région agricole du Hainaut, à la limite est du Cambrésis. Elle dépend du SCOT du Pays du Cambrésis.

- Population : La communauté de communes du Pays Solesmois a recensé 14888 **habitants en 2011** (densité moyenne de 126 hab./km² contre 449 à l'échelle du département du Nord). Le territoire a connu une baisse de sa population de 14% entre 1975 et 1999 puis une stabilité sur la dernière décennie. De nombreux logements sont vacants.

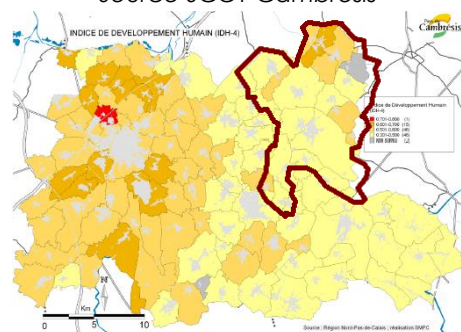


- Profil démographique : Le territoire connaît un vieillissement de sa population et un solde migratoire négatif. À noter que quelques communes ont vu leur population progresser, dont Montrécourt, Vendegies, Capelle, St Martin, Sommaing (nord du territoire, sous influence de Valenciennes).

- Emploi : L'emploi industriel est surreprésenté (18,8% contre 15,5% 59) ainsi que l'emploi agricole (2,8 % contre 0,6% 59).

Indice de développement humain (hd4)

Source SCOT Cambrésis

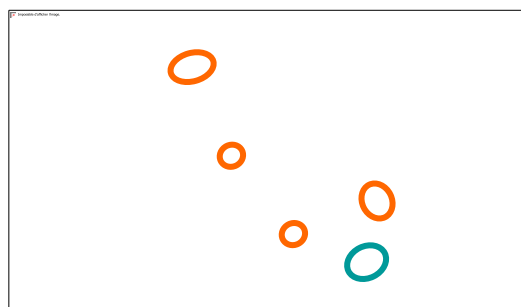


Bassins de vie 2012 et population (source : DATAR)

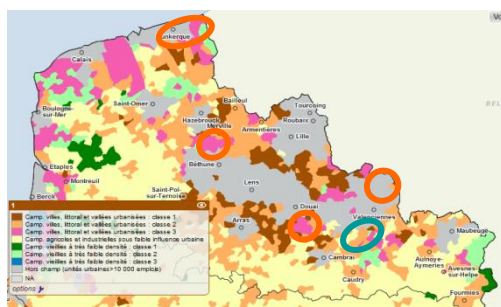


- Typologie du territoire : Le Pays Solesmois est assez rural. Il constitue son propre bassin de vie outre les communes les plus au nord, sous l'influence de l'agglomération de Valenciennes ou encore du Quesnoy.

Typologie des villes (source : DATAR)

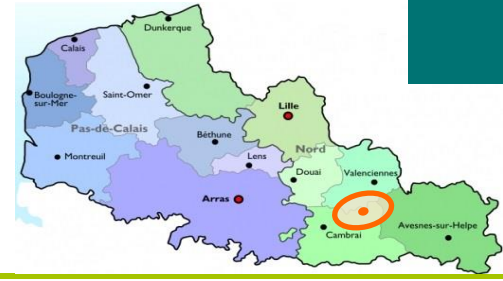


Typologie des campagnes (source : DATAR)



Pays Solesmois

1.1 Contexte du développement urbain

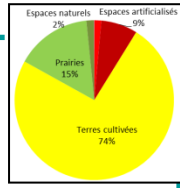


Mode de développement

- Occupation de l'espace : Total : 11 656 ha

Source : SIGALE

(en italique sont spécifiées les données du Nord-Pas-de-Calais)



	1998	Evol 1998-2009	2009	Part territoire 2009
Espaces agricoles	10602	-0,7% (-1,5%)	10523	89,6% (73%)
Espaces naturels	176	+0,1% (3,3%)	184	1,6% (11%)
Espaces artificiels	970	+0,6% (5,3%)	1038	8,8% (16%)

- Évolution passée :

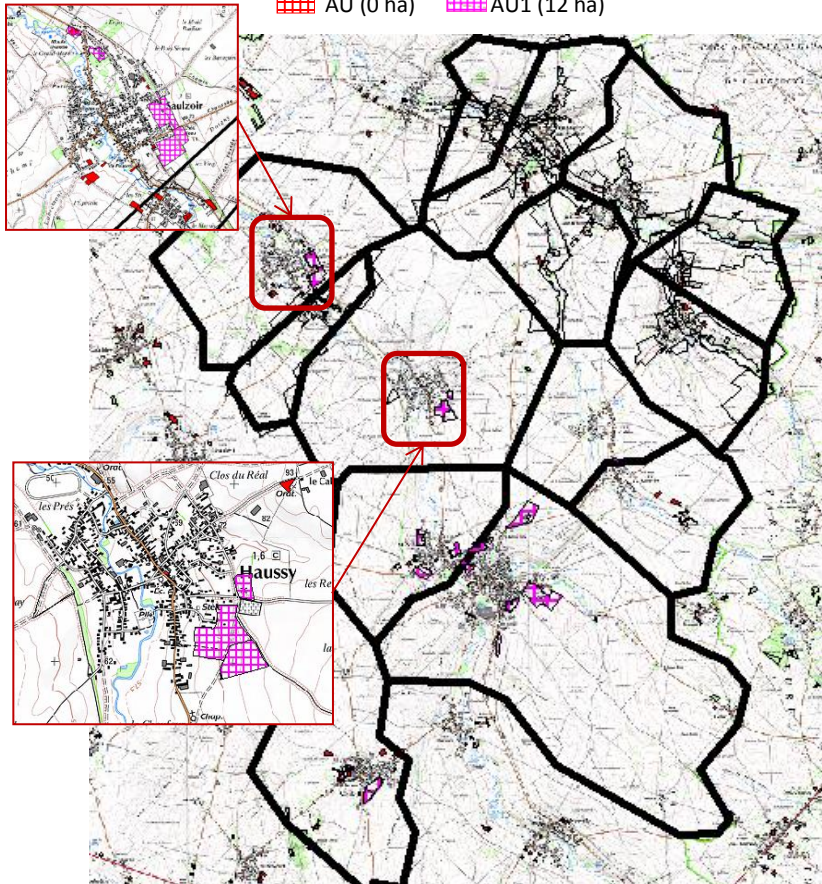
- Entre 1998 et 2009, le développement du Pays Solesmois a conduit à l'artificialisation de 12 ha de surface agricole, ce qui est très inférieur aux évolutions moyennes régionales : un rythme global de diminution de 43m²/ha entre 2008 et 2012, 2 fois moins élevé qu'au niveau départemental (-86 m²/ha).
- L'artificialisation des sols entre 1998 et 2009 est due au développement ponctuel de l'habitat (surtout au nord du territoire), et de 2 zones d'activité.

- Évolution à venir : L'objectif maximum d'artificialisation des sols d'ici 10 ans est estimé à 400 hectares dont 250 pour l'habitat.

Zones ayant changé de destination entre 1998 et 2005

Sources : base de données SIGALE

- Résidentiel (~8ha) Soit environ xxx m²/nouvel habitant
- Zones d'activité (~7 ha)
- Zones à urbaniser (juin 2014/ PLU en cours révision)
- AU (0 ha) AU1 (12 ha)



PROJETS (juin 2014)

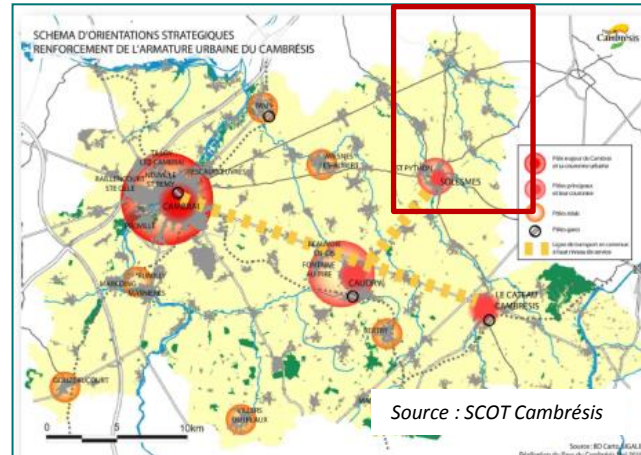
- Cadre SCOT :

CC Pays Solesmois	26
SAINT-PYTHON	2
SOLESMES	5
BEAURAIN	0,5
BERMERAIN	2
CAPELLE	0,5
ESCARMAIN	1
HAUSSY	3
MONTRECUURT	0,5
ROMERIES	1
SAINT-MARTIN-SUR-ECAILLON	1
SAULZOIR	3
SOMMAING	0,5
VENDÉGIES-SUR-ECAILLON	2
VERTAIN	1
VIESLY	3

- 26 ha urbanisables à l'horizon 2020
- Densité : 25 logements / ha à Solesmes, 12 ha/logement pour les autres communes
- Extension prioritaire ZAE Solesmes/St Python 20 ha

- Élaboration du PLU intercommunal : en cours (PADD élaboré en 2014)
 - NB : jusqu'ici certaines communes étaient soumises au règlement national d'urbanisme, sans POS/PLU.
 - 3 agriculteurs référents à chaque réunion.
- Projet de chemin pédestre (tourisme)

Développement prévu au sein du SCOT du Cambrésis



Source : SCOT Cambrésis

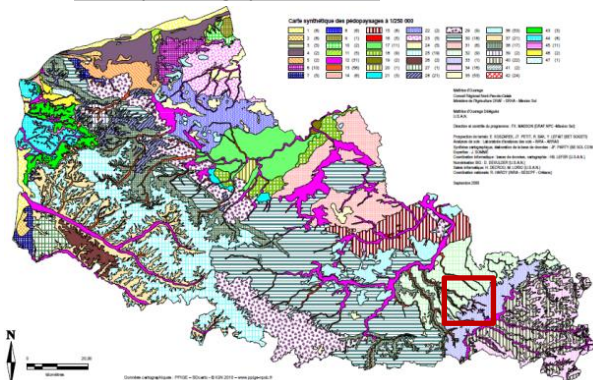
Principes affichés pour le développement à venir :

- Développement économique : extension de la ZAE Solesmes/St Python
- Objectifs qualitatifs :
 - Préserver le poumon vert au sein des bourgs
 - Éviter de trop grandes parcelles à urbaniser « les nouveaux habitants ne veulent avoir des hectares de jardins à entretenir ».
 - Logements de qualité, mixité intégrale, encouragement à la location.
- Contraintes d'aménagement :
 - Champs de captage
 - Deux PPRI en cours d'élaboration (vallées de la Selle et de l'Ecaillon)
 - Risque d'écoulement/ coulées de boues : (NB: aménagement en cours à Haussy et Montrécourt)

Potentiel pédoclimatique

- **Climat** : Situé dans le Cambrésis, le secteur bénéficie d'un climat **tempéré**.
- **Potentiel pédologique** : Les terres de la commune sont profondes, de type limoneux, légèrement argileuses, avec un sous sol argileux et quelques cailloux par endroits. Cette nature confère aux sols un **bon potentiel agronomique**, qui s'exprime dans la diversité des productions.
- **Topographie** : Le territoire se segmente en vallées, avec les bassins de la Selle et de l'Ecaillon. Sur l'est, on retrouve les « plateaux » du Cambrésis. La frontière physique entre ces paysages est marquée.
- **Hydrographie** : Les terres sont cependant « sourceuses » par endroit. Avec la pente, cela peut provoquer du ruissellement voire des coulées de boue en cas de gros orages.

Profil pédologique du site (source DRAAF)

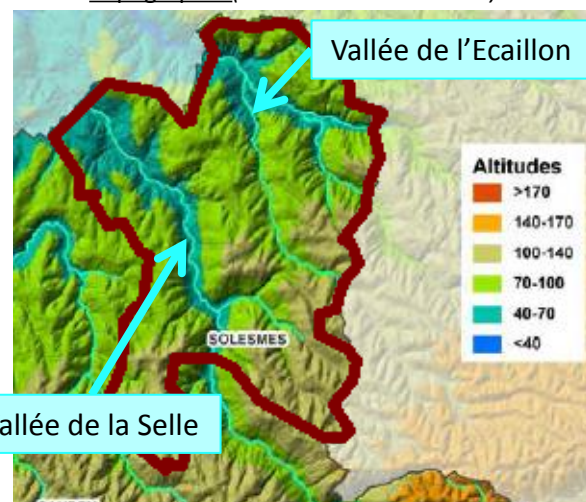


94% des agriculteurs interrogés jugent la terre bonne à très bonne

Ressources naturelles

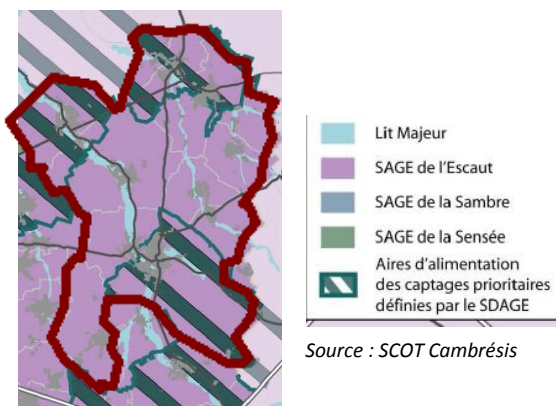
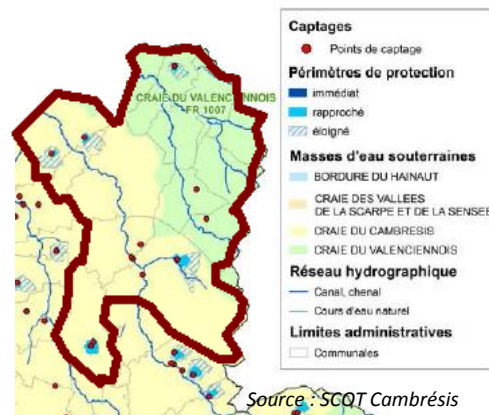
- Le Pays Solesmois, avec les bassins de la Selle et de l'Ecaillon, présente des enjeux de biodiversité ainsi que de qualité des eaux. Des contrats de rivière (Selle et affluents) sont mis en œuvre afin d'améliorer l'état écologique et physicochimique (présence de nitrates, de phosphore et de sédiments...)
- **Présence de captages d'eau potable** associés à des contraintes réglementaires sur les itinéraires techniques agricoles.
- **Biodiversité** : ZNIEFF type 1 sur la vallée de l'Ecaillon entre Beaudignies et Thiant ; sur la Haute vallée de la Selle en amont de Solesmes

Topographie (source SCOT Cambrésis)



Améliorations anthropiques

- Les terres du Cambrésis sont exploitées depuis des siècles par l'Homme pour se nourrir. À cet effet, des améliorations ont été apportées afin d'améliorer les capacités de production. Sur le territoire du Solesmois, les améliorations concernent plus particulièrement :
 - ▶ Des **itinéraires techniques** adaptés : sens des cultures par rapport à la pente, rotations, pour éviter le ruissellement, éviter les passages dans les terres après la mi-octobre, élevage avec valorisation des prairies en herbe...
 - ▶ **Plantation de haies, de bandes enherbées, mise en place de fascines pour éviter le ruissellement et l'érosion** (voire les inondations des habitations)
 - ▶ NB : les contrats de rivière de la Selle et de l'Ecaillon assurent la gestion des aménagements (ouvrages d'art, berges...). Dans ce cadre, **un aménagement foncier environnemental est en cours** sur Haussy et Montrécourt, et un aménagement hydraulique à Saulzoir.
- « Des aménagements (haies, fascines) ont été faits en 2009, j'étais pas pour à l'époque mais en fait ça retient pas mal. »
- ▶ Quelques surfaces sont **drainées** ce qui permet de diminuer l'hydromorphie des sols afin de ne pas asphyxier les cultures. Il concerne moins de 3% de la SAU des exploitants interrogés



Pays Solesmois

2.1 Analyse des filières



Productions

- Le Pays Solesmois est historiquement un secteur de polyculture élevage. Le contexte économique (prix intéressant des cultures, difficultés de l'élevage bovin allaitant) entraîne une progression des ateliers végétaux : 60% des exploitants rencontrés affichent une évolution récente de leurs ateliers.
- Entre 1998 et 2009, près de 230 ha de prairie ont été abandonnées (-13%), dont au moins 150 ha « retournés » en terres arable (+ 2%) (source : SIGALE).

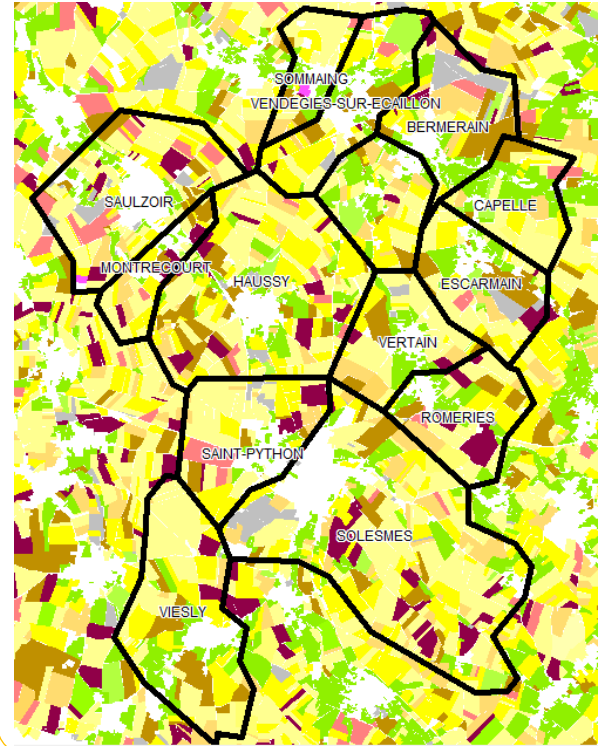
Productions végétales :

- Les terres de qualité du secteur permettent une **production diversifiée** en grandes cultures : **blé, orge brassicole, colza, lin, escourgeon, avoine, colza, pomme de terre, chicorée, betterave sucrière et fourragère, pois de conserve maïs grain et ensilage...**
- À noter : peu de diversité en légumes sur le secteur.
- Les productions **sont globalement intégrées dans des filières longues**, et certaines destinées à l'alimentation du bétail.
- Certaines productions ont une évolution notable ces dernières années:
 - Introduction : lin, pomme de terre,
 - Productions variable selon les fermes : chicorée, pois fourrager*« Mon chiffre d'affaire le plus important : le lin et la chicorée »*

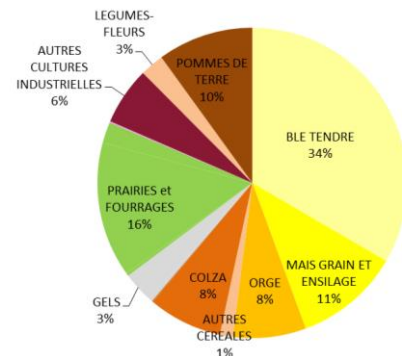
Productions animales :

- Le territoire est traditionnellement fortement tourné vers l'élevage bovin et plus particulièrement l'élevage bovin viande.
- L'élevage bovin viande**, est le plus présent. On retrouve des ateliers de naissance et d'engraissement, avec notamment des ateliers taurillons. Les races les plus fréquentes sont la blonde, la limousine, la charolaise.
 - Cette filière connaît un recul. En cause, les difficultés économiques :
 - *« J'ai arrêté l'élevage pour des raisons financières ».*
 - *« le problème des animaux c'est que les prix sont très fluctuants : il n'y a plus de repère aujourd'hui »*
 - Toutefois, divers éléments contribuent à une certaine stabilité de cette production :
 - L'intérêt des éleveurs : *« J'en garde par passion. »*
 - Le rôle environnemental : *« On doit garder l'élevage car on ne peut pas retourner les prairies »*
 - Le prix de l'alimentation animale peut encourager à revenir à l'alimentation à l'herbe, plutôt que les aliments concentrés (pulpe séchée, enrubanage...). Attention : *« le foncier est trop cher pour faire de l'extensif dans le Nord. »*
- L'élevage bovin laitier** a connu un fort recul. Les difficultés économiques et les incertitudes de collecte sont en cause.
- D'autres productions animales sont présentes :
 - Ovins. Cette production peu répandue connaît aussi un recul.
 - Caprins lait
 - Élevage hors sol (volaille de chair, porc, lapin)
 - Cheval loisir

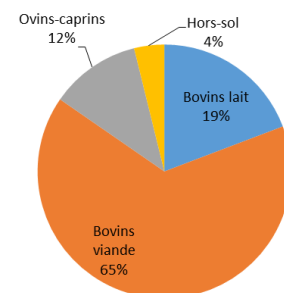
Occupation des parcelles (source : RPG 2012)



Répartition des cultures sur la Communauté de Communes du Pays Solesmois (source : RPG 2012)



Cheptel du Pays Solesmois (RGA 2010)

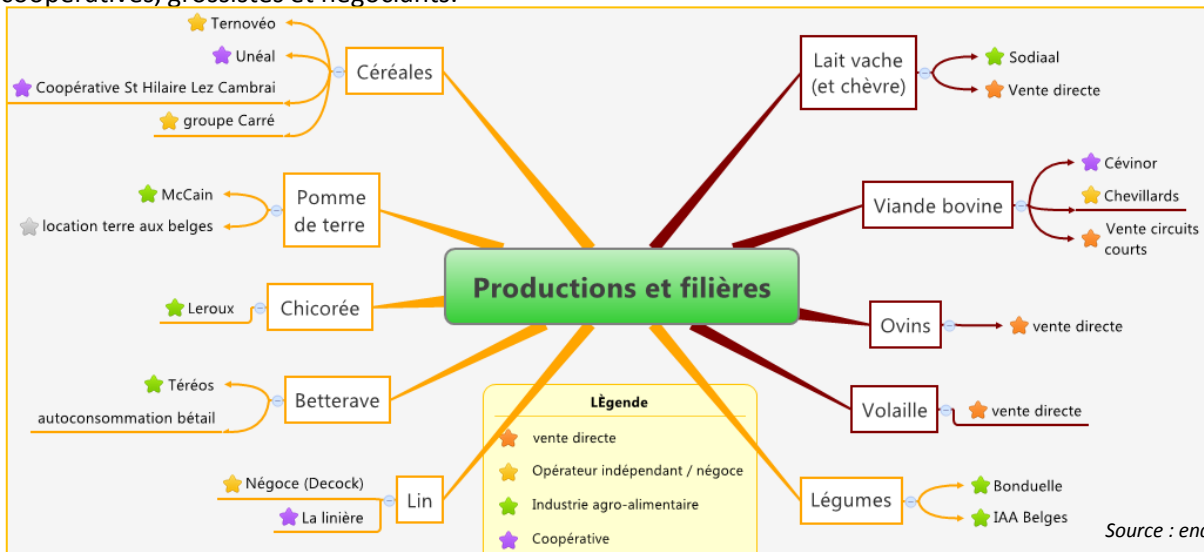


Tendances

- Recul de l'élevage au profit des grandes cultures, plus rentables
- Maintien des prairies (et de l'élevage) pour des raisons réglementaires sur secteurs spécifiques

Filières longues

- Les productions du secteur sont largement engagées dans des filières longues et structurées. Les volumes se répartissent entre coopératives, grossistes et négociants.



- Remarque / filière viande : La coopérative Cévinor a entrepris diverses démarches qualitatives, dont une filière biologique.
- Remarque / filière lait : « Les laiteries (Sodiaal) prévoient une augmentation de leur production pour l'exportation (Chine). Or le secteur cambrésis a beaucoup diminué son cheptel laitier. En conséquence, la zone de collecte doit être étendue. »

Filières de proximité, démarches qualité associées

- Le territoire du Solesmois présente un faible pouvoir d'achat, ce qui peut limiter les démarches de vente directe.
- De fait, les producteurs, encore peu convaincus, sont peu nombreux à s'être spécifiquement lancés dans des filières de proximité. La vente directe qui était plutôt une habitude rurale, en général pour une petite part du chiffre d'affaire : **13% des exploitations pratiquent la vente directe**, (essentiellement pour moins de la moitié du chiffre d'affaires).
 - Les légumes sont peu représentés « *ici les gens ont leur jardin* »
 - Par contre, la vente de viande est développée (bovine mais aussi ovine) et tend à progresser « *il faut manger du bœuf si on veut préserver les prairies* »
 - Fromage de chèvre
- Démarches locales de valorisation des produits :
 - Saveur en'Or (fromage de chèvre)
 - Saveur du Cambrésis (sur le territoire : endives, pommes de terre, pommes, fromage de chèvre)
- Pas de production biologique rencontrée. « *avant d'imposer le bio il faut trouver les débouchés d'abord* »
- Des démarches d'accueil ont été repérées : ferme pédagogique, salle de réception, point de vente à la ferme...

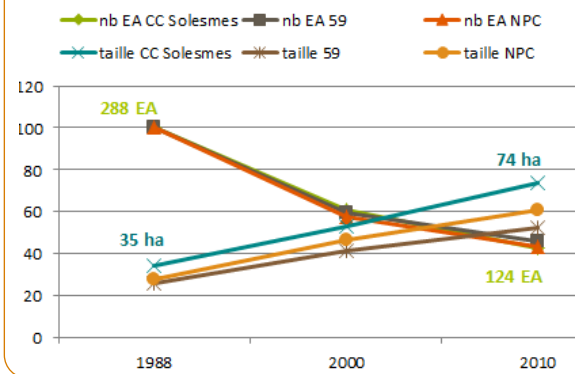


- Lors des transmissions, l'idée de conversion en **agriculture biologique** ou pour la **vente directe** est régulièrement évoquée dans les entretiens : cela est en effet une **piste pour augmenter la valeur ajoutée, faute de pouvoir s'agrandir en surface**.
 - En élevage, la démarche de vente directe est globalement perçue comme moins contraignante que la conversion biologique.
 - En grandes cultures : « *Il y a un manque de céréales bio donc on y réfléchit* »
- Divers projets de **construction de bâtiments** : agrandissement stabulation, stockage, rénovation...
 - Les possibilités réglementaires constituent le facteur principal de réalisation ou non réalisation.
 - Le stockage des céréales sur l'exploitation permet à l'exploitant de les vendre au meilleur prix
- Quelques idées de **mutualisation d'équipement** (entre exploitations)
- Un projet d'agroforesterie

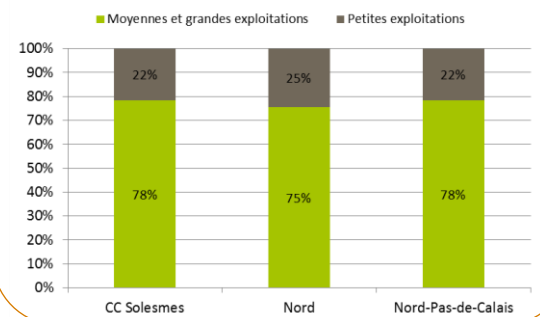
Données démographiques agricoles

- Nombre d'exploitations :
 - La communauté de commune du Pays Solesmois comptait 124 exploitations agricoles (EA) en 2010, contre en 175 en 2000 soit une baisse plus marquée que la moyenne départementale (-29% contre -22%), qui gèrent **9150 ha**.
- Orientation technico-économique (OTEX) :
 - ▶ Les exploitations sont orientées l'élevage et la grande culture. Ce deux activités sont souvent associées.
 - ▶ Pour les exploitations qui ont les meilleures terres, la tendance est à la simplification et à l'abandon de l'élevage.
- Surface moyenne des exploitations : **73 ha/EA** en moyenne contre 35 ha en 1988 // (Nord : 52 ha/EA)
 - ▶ Un maintien relatif de la SAU (-1,8% en 10 ans contre -2% 59)
 - ▶ La surface agricole utile est composée de 80 % de terres labourables et de 20% STH
 - ▶ NB : certaines exploitations (souvent sociétaires) comptent parfois plusieurs corps de ferme.
- Structures juridiques : Un tiers des exploitations enquêtées est en structure sociétaire (contre 33% Nord). (constat validé par le RGA2010)
- Main d'œuvre : En 2010 les exploitations du territoire **comptaient 161 unités de travail agricole (UTA)** soit **1,3 UTA/EA** (contre 1,7 UTA/EA Nord)
 - ▶ Un taux élevé de pluriactifs : 20% (contre 15% Nord) « *j'aurais voulu être a plein temps sur l'exploitation mais je n'ai pas de possibilité de reprise de terres (pour une taille suffisante)* »
 - ▶ **Très peu d'emploi saisonnier** : arrachage pommes de terres, abattage de volaille. « *les charges sociales sont trop importantes pour prendre un salarié* »

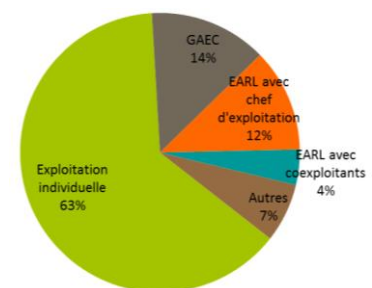
Evolution de la SAU des exploitations et du nombre d'exploitations entre 1988 et 2010
Source RGA 2010



Répartition par type d'exploitations (RGA 2010)



Répartition structure juridique (RGA 2010)



Modes de travail

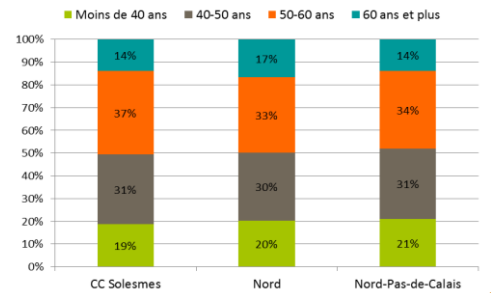
- **Les trois quarts des exploitations font appel à des entreprises de travaux agricoles (ETA)**, un chiffre qui tend à progresser.
 - ▶ Les ETA sont en général des exploitations agricoles équipées sur un type de travaux spécifique (foin, arrachage de betteraves, lin, ensilage du maïs, pressage paille, arrachage chicorée...)
 - ▶ Ce principe concerne notamment **les élevages qui gèrent ainsi leurs cultures** sans avoir à investir dans du matériel
 - ▶ Par ailleurs, certains exploitants (souvent proches de la retraite, ou ayant un patrimoine familial) **ont délégué la totalité de leurs travaux** « *Je ne me considère pas comme un agriculteur.* ».
- Si le recours aux ETA est développé, en **revanche la mise en commun de matériel est réduite**, souvent parce qu'entre élevages et grandes cultures, les besoins sont en décalage. En général cela se fait à l'échelle de 2 exploitations (copropriété), et une seule CUMA (coopérative d'utilisation de matériel agricole) a été repérée (Solesmes, une quinzaine d'agriculteurs).
- D'autres **services** existent : par exemple, une association « *pour accompagner les agriculteurs dans la paperasse* »
- Une évolution générationnelle du travail en commun est parfois constatée : « *il y a une bonne entente entre les agriculteurs : c'est une autre génération, les jeunes sont plus cools et ne veulent plus la guerre entre agriculteurs* »

Transmission-installation

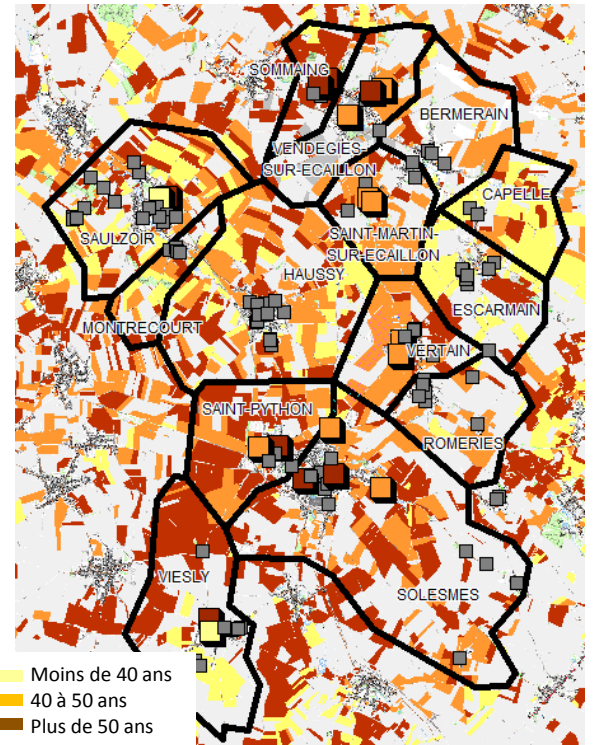
- La moyenne d'âge est élevée : 75% des exploitants ont plus de 50 ans (contre 50% Nord).
- Une part de 50 à 60 ans élevée : 37% (contre 33 % 59).
- Transmission**
- 39% des plus de 50 ans connaissent leur successeur (proche moyenne départementale).
- Perspectives :**
 - L'évolution tendancielle permet d'estimer environ 115 exploitations en 2014.
 - Une vague de départ à la retraite est à prévoir dans les 5-10 ans**, avec près de 50% des exploitations concernées.
 - Pourtant, les exploitants rencontrés sont globalement en dynamique de croisière voire de croissance** (même pour les plus de 50 ans / voir carte ci-contre) :
 - Leur idée est d'assurer une exploitation viable pour le successeur (souvent le fils).
 - Le recours aux ETA permet aussi aux propriétaires de conserver le statut d'exploitant : on aurait donc un écart croissant entre le nombre officiel d'exploitations et les actifs réels). D'après certains : « 50% des EA dans le nord reprennent l'exploitation des parents mais n'exploitent plus eux même. ». L'agriculture est presque considérée comme une valeur refuge : « la culture, ça rapporte ».

	2010 (RGA)	2014 (estimation enquête)	2024 tendanciel
Nombre d'exploitations	124	115	95
Taille moyenne	74	82 ha	96 ha
OTEX	Élevage, grandes cultures		Tendance à la simplification (plus de main d'œuvre familiale, taille importante des ateliers...). et au recul de l'élevage sauf dans les zones contraintes (réglementation, faibles potentialités agronomiques)

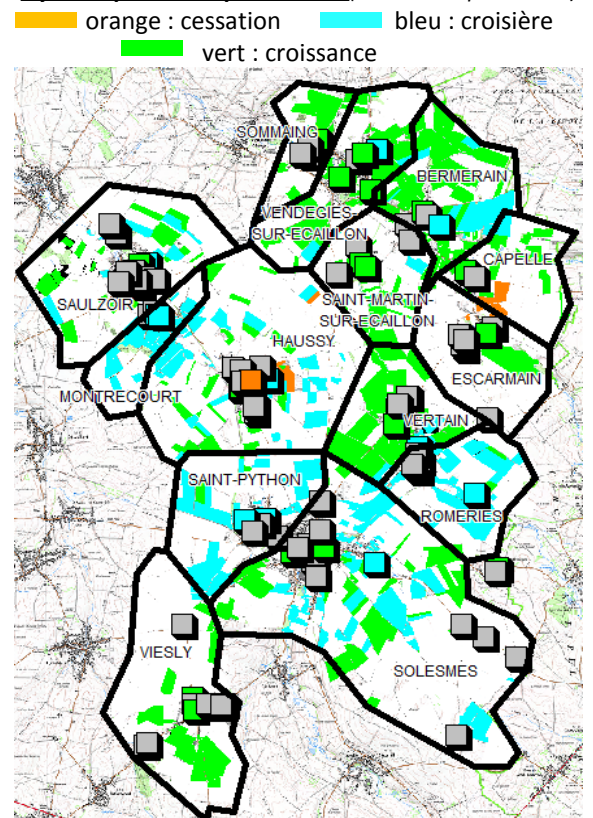
Age des chefs d'exploitation (RGA 2010)



Parcellaire et âge du chef d'exploitation correspondant (source : RGA 2010)



Dynamique des exploitations (source : enquête 2014)



Facteurs de difficulté pour la transmission

- Difficulté d'accès au foncier (tarif et disponibilité)
- Rétention d'exploitations par les retraités
- En conséquence, quasi impossibilité de reprise pour les jeunes hors cadre familial.
- « aujourd'hui c'est impossible de reprendre une ferme quand on est extérieur, aucune banque ne suivrait, et si c'est pour avoir dettes toutes sa vie c'est pas la peine »
- Localisation des sièges dans le tissu urbain ou sur des sites prévus pour l'extension urbaine

Fonctionnalité de l'espace agricole

Structuration des parcellaires

► **75% des exploitants interrogés jugent leurs parcellaires fonctionnels**, et 65% comme groupés :

- La fonctionnalité est ponctuellement renforcée par le **recours à l'échange tacite de parcelles** (régulier ou occasionnel) pour 20% des enquêtés, ce qui permet de limiter les déplacements ou encore de faciliter les accès.
- On trouve aussi des démarches de **restructurations de parcellaires**, plus formelles, en général à l'échelle communale. Cette approche, qui implique une procédure publique, est parfois mal acceptée par les exploitants, même si les bénéfices sont reconnus (voir carte ci-contre) : *« je n'ai pas aimé la façon de faire donc j'ai refusé le remembrement même si ça aurait été pratique ».*

Par exemple : Un aménagement foncier environnemental, dans le cadre du plan de gestion de la Selle, est en cours sur Haussy et Montrécourt, et déclenche un certain nombre d'interrogations :

« Il aurait mieux fallu faire des échanges à l'amiable plutôt que modifier pour tout le monde. (...) Ils vont en profiter pour prendre 2 ou 3 % des terres, alors que le prix du foncier est déjà élevé »

► **Près de la moitié des exploitants rencontrés souhaiterait s'agrandir.**

Circulation agricole :

► La circulation des engins agricoles pose **problème pour la grande moitié des exploitants rencontrés**, plus particulièrement lorsque les sièges d'exploitation sont inclus dans les bourgs.

► Les difficultés sont d'ordre général :

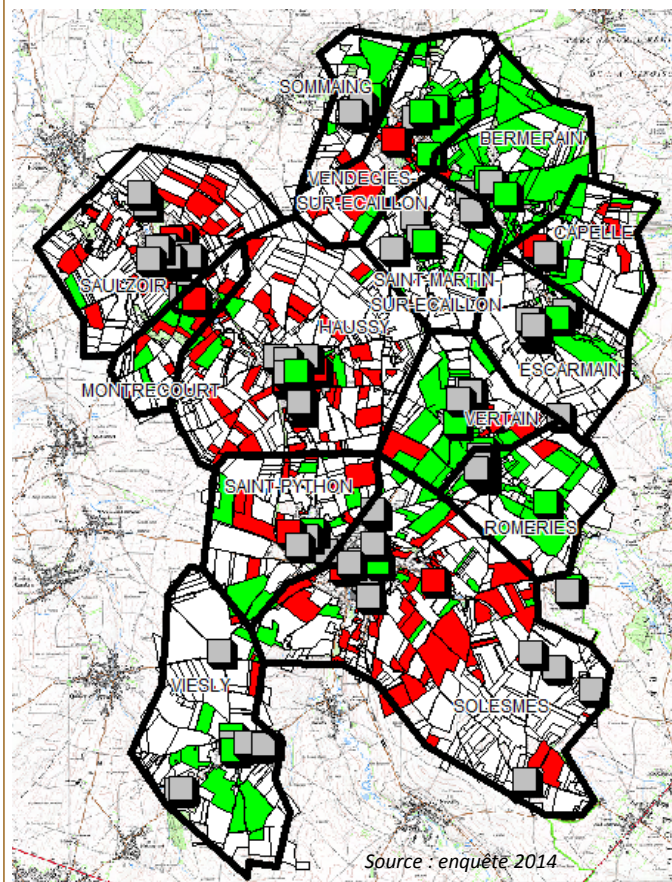
- **Des routes très fréquentées** aux heures de pointes (secteur nord plus concerné),
- Des éléments entravent la circulation : arbres non taillés, voitures garées sur la route, ronds-points, poteaux., bac à fleurs, terre-plein central...

« les aménageurs ne tiennent pas compte de la place qu'il faut pour garer les véhicules »

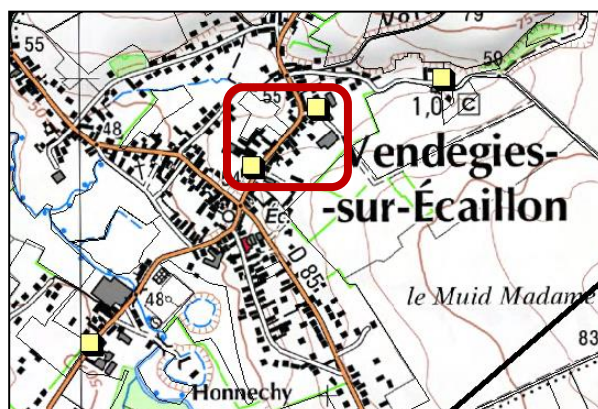
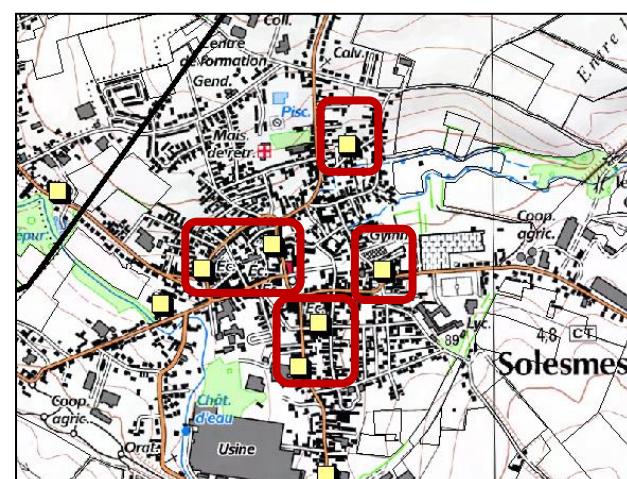
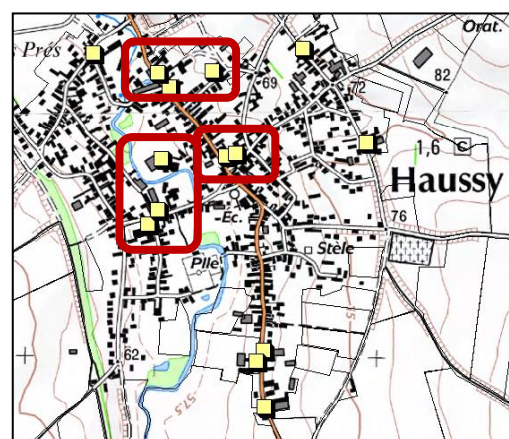
► Certains bourgs (souvent les plus gros) sont plus problématiques que d'autres

Perception des exploitants de leur parcellaire

(vert : groupé rouge : morcelé) source enquête 2014



Exemple de localisation de sièges agricoles dans les bourgs dont l'accès peut être problématique

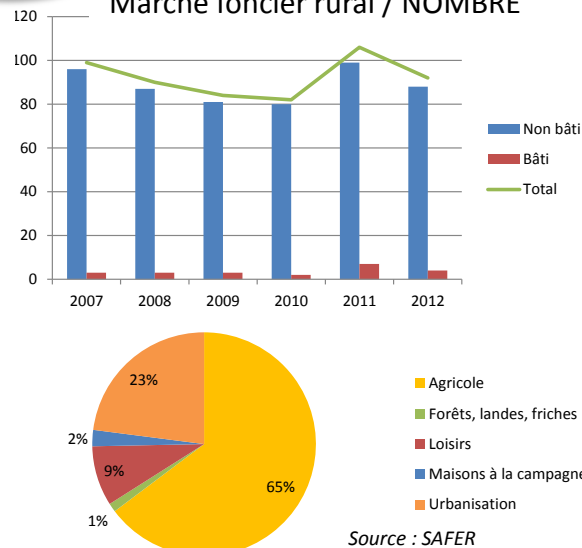


Voir guide de lecture

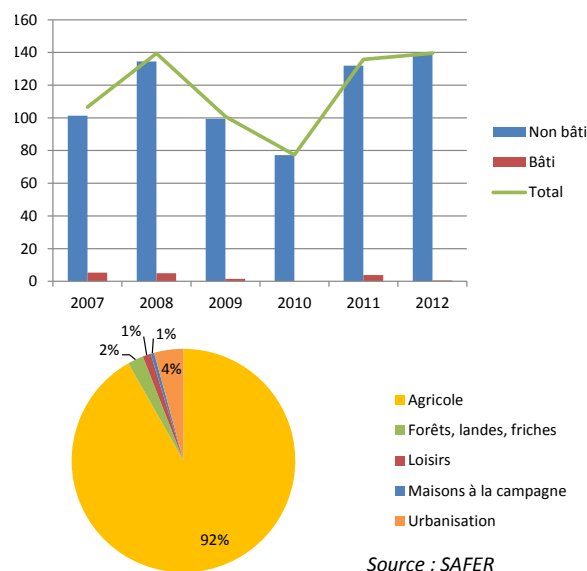
Le marché du foncier

- Propriété : Les exploitants enquêtés sont propriétaires d'un tiers de leurs surfaces en moyenne.** Les surfaces en location sont cependant souvent dans la propriété familiale.
- Des prix du foncier très élevés et en augmentation**
 - Terres libres : **8 300 €/ha** dans le Hainaut (2012)
 - Terres louées : **4 200 €/ha** (2012). À noter que la pratique du « chapeau » ou du « pas de porte » qui multiplie par 2 ou 3 les prix d'accès.
 - En conséquence, seuls ceux qui sont déjà « gros » ou qui bénéficient de capitaux externes à l'activité agricole peuvent s'agrandir
- Dynamique du marché rural : (analyse SAFER)**
 - Après une longue diminution d'activité, le marché foncier rural connaît un point bas en 2010. Il enregistre dès 2011 une vive reprise et reste sur un niveau soutenu d'échanges en 2012.
 - Une **très faible part de biens bâtis** mis en vente : ils représentent seulement 4 % des transactions entre 2007 et 2012.
 - Sur le marché des **terres destinées à l'urbanisation, la superficie du lot moyen est de taille réduite** : 2 330 m² (soit 0,23 ha, contre un lot moyen entre 1,03 et 1,95 ha dans les 4 autres sites).
 - Les agriculteurs sont les premiers acteurs en termes de surface** : ils acquièrent 79 % des surfaces du marché en moyenne sur la période 2007-2012.
 - En termes de valeur, ce sont les particuliers qui sont très actifs sur le marché.** La valeur de leurs acquisitions représente ainsi près de deux tiers de la valeur totale de la période 2007-2012. Environ un achat sur quatre correspond à une **maison à la campagne**, et un achat sur deux à un bien destiné à l'urbanisation.
 - Les personnes morales privées sont quant à elles très peu présentes sur le marché foncier rural du Pays solesmois.
 - Le calcul de l'IPMA montre la présence **d'un marché perturbateur dans cinq communes de la communauté de communes**. Le degré de perturbation est toutefois inférieur ou proche de la moyenne départementale, contrairement aux autres sites présentant un marché perturbateur (agglomération de Dunkerque et communes du PNR Scarpe-Escaut).

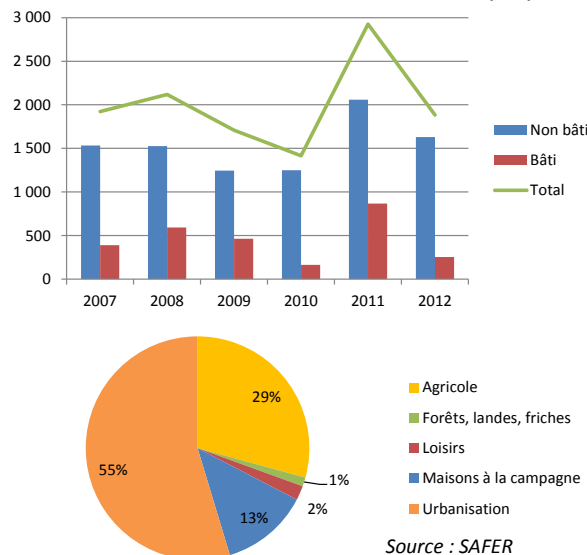
Marché foncier rural / NOMBRE



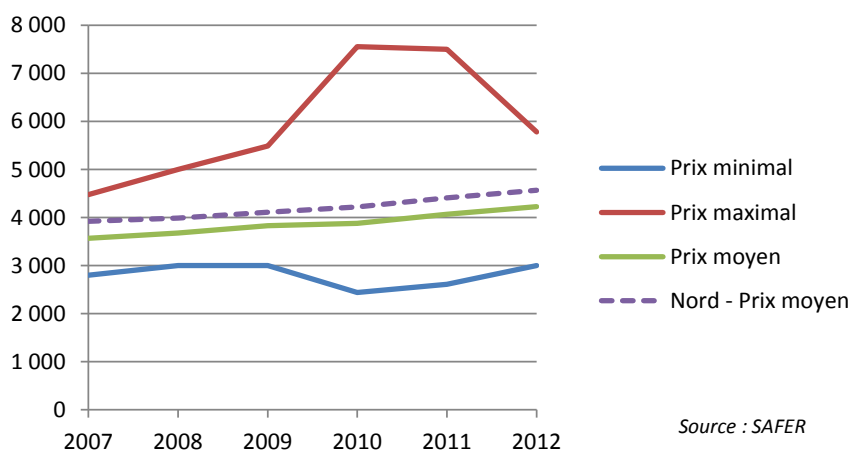
Marché foncier rural / SURFACE (ha)



Marché foncier rural / VALEUR (k€)



Hainaut - Prix des terres et prés loués (euros/ha)



NB : analyse SAFER détaillée en annexe

La pression foncière au sein de la profession agricole

- Un marché foncier très concurrentiel (à l'échelle du département)
 - ▶ Faible disponibilité foncière
 - ▶ Renouvellement des exploitations
 - ▶ Une concurrence exacerbée par la pression exercée par les agriculteurs externes (belges notamment), mais aussi agriculteurs du Valenciennois expropriés. « *Sur Haussy, un cinquième des terres est exploité par des extérieurs* ».
- Des pratiques inégalitaires
 - ▶ Le pas de porte (somme payée en plus du bail par le locataire à son prédécesseur) ne pouvant être assumé que par les plus riches « *peu d'agriculteurs ont les clefs du foncier* ».
 - ▶ La distorsion de la concurrence avec l'injection de capitaux externes à l'agriculture
- Les relations avec les propriétaires sont parfois conflictuelles lorsque ces derniers veulent reprendre le contrôle de leurs terres ou qu'ils veulent bénéficier d'un chapeau lors de la mise en bail.

La pression foncière agricole exogène

- Urbanisation :
 - ▶ **NB :** La consommation de terres agricoles pour l'urbanisation renforce la tension sur le foncier.
 - ▶ Le Pays Solesmois présente une artificialisation des sols modérée, cependant on ressent jusqu'ici les effets d'expropriations sur le secteur du Valenciennois, de Cambrai. « *les expropriations de Toyota* ». Les agriculteurs expropriés sont souvent des céréaliers avec d'importants moyens et qui engendrent une hausse des prix et une diminution de disponibilité pour les locaux. Les éleveurs, en particulier, n'ont pas les moyens suffisants pour suivre le marché.
 - « *Il n'y a pas forcément d'expropriation dans le coin mais des expropriés de Cambrai sont venus jusqu'ici* »
 - « *Les dessous de table trop énorme pour le rachat de terres. Du coup ce sont que les gros agriculteurs et les expropriés qui peuvent racheter* »
 - ▶ Une pression modérée mais croissante : « *Il y a de moins en moins de zones constructibles, du coup, parfois des bonnes terres sont vendues* »
 - ▶ Une tendance à la réduction des tailles des parcelles constructibles
- Gestion environnementale : Les agriculteurs s'inquiètent de voir leurs prairies et leurs aménagements environnementaux déclencher des restrictions réglementaires complémentaires sur leurs pratiques ou sur leurs possibilités de construction.
 - « *On a creusé des étangs, planté des haies, des bois, curé les rivières, mais on craint qu'une collectivité se l'approprie alors qu'elles n'ont pas les moyens de les entretenir. On en veut pas être embêté* ».
 - « *La prairie derrière mon corps de ferme a été classée prairie naturelle paysagère, donc je ne peux plus construire alors que j'aurais besoin de place pour un bâtiment* »

Les démarches des collectivités pour réduire la pression foncière

- Les agriculteurs rencontrés proposent divers types d'actions à mettre en œuvre par les collectivités locales :
 - La valorisation des logements vacants (avec rénovation si nécessaire), l'urbanisation prioritaire des dents creuses.
 - Le maintien des zones agricoles constructibles « *pour pouvoir s'adapter aux évolutions du marché* »
 - Le respect de la réglementation en vigueur : « *il faudrait qu'au niveau des élus, et surtout au niveau des services administratifs, les personnes prennent leurs responsabilités et tapent du poing sur la table pour faire respecter les lois* ».
 - La proposition systématique de mesures alternatives « *au moment où des lois sortent, il ne faut pas les décrire comme une interdiction mais proposer des solutions : ça éviterait que les agriculteurs se braquent à chaque fois* »
- La collectivité quant à elle a déjà engagé des actions :
 - Une **convention est en vigueur avec la SAFER** (veille, réserves). Cependant, la mise en place d'une réserve foncière n'a pour l'instant pas abouti. Les élus ont le sentiment que la SAFER ne respecte pas son engagement sur ce sujet.
 - Lors de choix de zones d'expansion, des études préalables d'opportunité foncière et agricole, sont menées.
 - Un PLU intercommunal, en cours, invite les agriculteurs à se positionner (2014) pour co-construire le projet. Cette échelle présente l'intérêt d'être particulièrement opérationnelle pour l'agriculture.

Cohabitation

- La proximité entre les agriculteurs et les autres usagers du territoire peut déclencher des conflits d'usage. Une majorité des exploitants jugent le phénomène encore peu présent car le territoire est encore très rural. Néanmoins, divers éléments sont de plus en plus remarqués, notamment sur la partie nord du territoire :
 - ▶ Circulation (voir aussi partie fonctionnalité) : il s'agit d'un point qui cristallise souvent les conflits d'usage. Les agriculteurs regrettent d'être perçus comme « gêneurs » alors que souvent ce sont les choix d'aménagement qu'ils mettent en cause.
 - « La ruelle d'accès à l'exploitation est trop étroite. On a fait mettre un panneau d'interdiction de stationner mais maintenant on est très mal vu ».
 - « L'accès à mon exploitation n'a pas été pris en compte dans la construction d'un "haricot" dans le bourg. Au final la commune a dû le déplacer après construction »
 - NB : le silo Unéal à Solesmes est un vecteur de circulation notamment en période de moissons. Sur cette période les agriculteurs disent s'organiser afin de ne pas trop bloquer la circulation.
 - ▶ Enclavement de sièges agricoles
 - Certains exploitants expriment des difficultés à cause du positionnement de leur siège d'exploitation dans le tissu urbain : « J'ai construit ma stabulation en 2003, au centre du village. C'est enclavé, et je n'ai pas de possibilité de développement, ni même de mise au normes. »
 - Certains ont entrepris des démarches de délocalisation afin d'améliorer leur fonctionnalité
« On a investi dans une stabulation à l'extérieur du village pour être tranquille avec les bêtes. On n'a pas vraiment pu construire là où on voulait car c'est le long de la rivière donc inondable. »
« Il y a 5 ans j'ai déplacé tout le troupeau pour ne plus être enclavé dans le village, car je ne pouvais plus m'étendre dans le village. Je suis tranquille là-bas. »
 - Pour d'autres, la délocalisation serait problématique, en termes financiers, ainsi que pour trouver du foncier.
 - Enfin, autre cas de figure : la localisation dans le village peut être considérée comme un atout : « Mon bâtiment est en plein cœur du village. J'ai possibilité de prendre avantage de la situation en faisant de la vente directe sur la ferme. »
 - ▶ Dégradations : quelques remarques sur les déchets le long des routes, les dégradations de prairies .

Attentes environnementales de la population

- On constate à l'échelle nationale un manque de confiance dans les pratiques agricoles. Souvent, **les citoyens associent agriculteur à pollueur**. Les agriculteurs reconnaissent que des pratiques ont eu des effets négatifs mais voudraient que les efforts entrepris soient valorisés. « la communication est négative alors qu'il y a eu des grosses améliorations, les excès ont été fait avant. »
- Ce constat doit être ici tempéré : **75% des agriculteurs disent avoir des échanges positifs ou neutres avec la population.**
- Les agriculteurs sont économiquement tentés par le retournement de prairies pour en faire des terres arables. L'acceptation est cependant faible :
 - ▶ « je voudrais démonter des pâtures près des habitations mais j'ai peur d'avoir des problèmes avec les voisins si je fais des champs (cultivés) ».
 - ▶ « il faudrait n'avoir que des pâtures autour du village pour que ça plaise plus aux riverains. Mais l'agriculture ne peut pas uniquement avoir un but paysager. »

Attentes exprimées par le monde agricole

- Communication :
 - Besoin de reconnaissance sur les améliorations des pratiques « il faudrait plus de communication positive sur l'agriculture : emploi, PIB, alimentation, entretien de l'espace, impôt foncier donc facteur de vie économique de la commune... »
 - Systématisation des échanges avec la profession
« il faut un représentant du monde agricole dans les mairies »
- Aménagement :
 - Prévoir des places de parking pour les véhicules, à mentionner dans les permis de construire. « ça éviterait que les voitures se garent n'importe où. »
 - Faire attention lors des zonages réglementaires afin de faciliter le fonctionnement économique des exploitations :
 - « ne pas enfermer les fermes avec zones vertes »
 - « attention : même l'urbanisation d'un dent creuse peut parfois mettre en danger une exploitation si elle est enclavée.

Aménités environnementales générées par l'agriculture

- NB : Ce sont avant tout les paramètres économiques, bien plus que les paramètres environnementaux, qui sont les principaux facteurs de choix de pratiques. Toutefois, les pratiques globales restent en constante évolution et on parle souvent d'agriculture de précision avec des dosages d'intrants restreints.
 - ▶ *« on a une réflexion pour mettre des variétés plus résistantes en blé, pour mettre moins de traitement. Ainsi pas besoin beaucoup engrais grâce aux bonnes têtes d'assolement. »*
 - ▶ *« Je soigne mes plantes comme quelqu'un se soigne quand il est malade. »*
- La gestion des prairies est intéressante en termes de biodiversité, ainsi que dans la lutte contre le ruissellement.
 - ▶ *« les chevaux abîment vraiment les terrains donc on maintien les vaches pour l'entretien du site. »*
 - ▶ *« quand on a une grande parcelle on se sent plus responsable, on peut plus facilement se permettre de cultiver dans un autre sens, de mettre des aménagements hydrauliques, etc. »*
- Les opérateurs économiques, la Communauté d'Agglomération Douaisis ou encore l'Agence de l'eau encouragent les agriculteurs à mettre en place des expérimentations telles les pratiques mécaniques, le non-labour, le retour des haies...

Démarches de protection de l'environnement

- **L'agriculture biologique est très peu représentée** sur le secteur. Et s'il existe des réflexions de conversion, le choix éventuel de basculer en agriculture biologique serait plutôt motivé par un intérêt économique, dans l'idée d'augmenter la valeur ajoutée par surface disponible.
- **La mise en place de haies, par le biais de MAE** (paysages, prévention du ruissellement...) est longue à la mise en place. Les agriculteurs, souvent réticents, sont ensuite rapidement convaincus en terme de fonctionnalité dans la lutte contre le ravinement.
- Les difficultés de compatibilité entre productivité et protection environnementale
 - ▶ Sur le territoire, les prairies sont essentiellement vécues comme des restrictions agronomiques ou réglementaires.
 - ▶ Chaque proposition de loi est vécue comme une épée de Damoclès qui pourrait restreindre les possibilités de production. L'application de la loi est de plus variable et les agriculteurs ont l'impression qu'ils sont contrôlés « à la tête du client ».
 - *« Les MAE : trop de contrôles pour pas grand-chose »*
 - *« on doit mettre plus d'unités d'azotes sur les pâtures pour pouvoir nourrir les bêtes. On n'a pas assez de surfaces alors on ne peut pas se permettre de baisser en quantité de foin »*
 - *« les MAE ne permettent pas de faire des échanges de prairies »*
 - *« La mairie a planté des haies avec une promesse d'entretien mais elle ne l'assure plus : ces haies deviennent un inconvénient »*

Types de mesures environnementales à privilégier

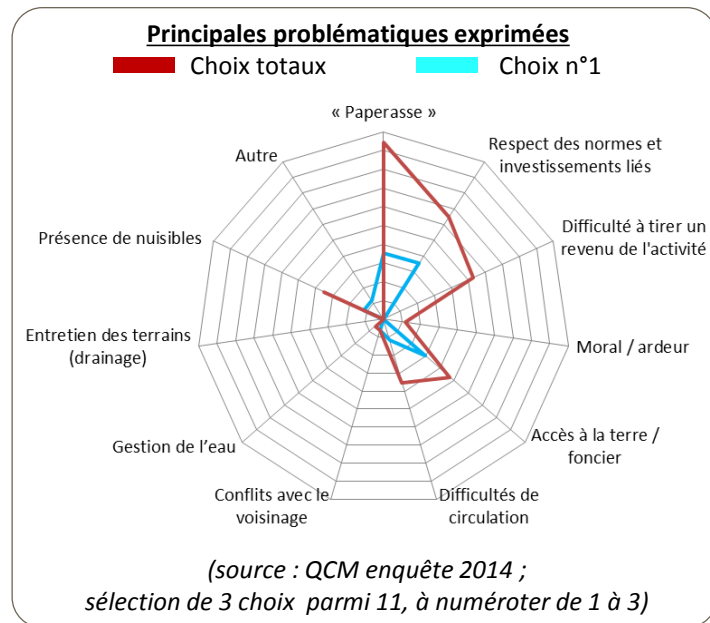
- Conforter les complexes naturels et restaurer les continuités écologiques.
- Préserver les espaces naturels et sensibles et valoriser les milieux naturels (vallée de la Selle, de l'Ecaillon, renforcement des espaces boisés)
- Maintenir ou créer la structure bocagère dans les fonds de vallée (intérêt paysager, agronomique et hydraulique)
- Renforcer les fonds de vallée herbagers par la remise en prairie de parcelles cultivées

Nuisibles

- ▶ Les exploitants notent la présence croissante de nuisibles, animaux (lapins, sangliers, pigeons, corbeaux), ou végétaux (chardons...).
- ▶ Leur présence non maîtrisée peut avoir des conséquences sur les rendements voire sur leurs droits à subvention PAC (présence de chardon dans les parcelles), et parfois orientent les choix de cultures :
 - *« Des problèmes avec le colza à cause des lapins, donc on essaye de mettre des féveroles à la place. »*
 - *« c'est le problème des zones expropriés qui ne sont pas utilisé tout de suite et qui ne sont pas désherbé en chardons. Les agriculteurs voisins sont gênés, ils doivent traiter d'autant plus, et risquent de perdre leur prime. Avec les bords de route c'est pareil. »*
 - *« Ce serait mieux de faucher tard pour la qualité du foin mais il faudrait du coup désherber les chardons à la main »*
- ▶ Les moyens de lutte sont essentiellement la chasse et la fauche, qui doivent se faire en partenariat avec l'ensemble des acteurs du territoire (chasseurs, collectivités pour l'entretien des surfaces publiques...)

Principales difficultés exprimées

- Le bilan des échanges permet de mettre en évidence les principales problématiques vécues par les exploitants.
- Sur le Pays du Solesmois, c'est la « **paperasse** » et le **respect des normes** qui posent le plus de souci aux agriculteurs. Étant donné qu'il s'agit de difficultés inhérentes à la profession, le premier constat serait plutôt de dire que cette zone est en bonne forme économique, et fonctionnelle.
- La troisième difficulté est liée au **revenu**, et elle concerne essentiellement les élevages qui ont du mal à se développer dans un contexte de forte pression foncière (4^{ième} choix) au sein de la profession agricole.
- À noter que les difficultés liées au développement urbain (circulation, conflits de voisinage, expropriation...) sont assez peu marquées. La circulation est la plus citée. Les agriculteurs pensent généralement que « *La dynamique de développement n'est pas incompatible avec une agriculture fonctionnelle* »



Bilan : un faible développement urbain localisé, mais un effet de report de pression foncière des agglomérations voisines

- Les principales évolutions constatées ces dernières années sur les exploitations agricole à Pays Solesmois sont :
 - L'agrandissement des parcelles, la professionnalisation des exploitations (phénomène national)
 - Le recul de l'élevage au profit des cultures, plus rentables économiquement, avec des retournement de prairies
 - L'intensification qui permet de produire plus sur des surfaces restreintes (cultures mais aussi prairies, hors sol)
 - Le développement travail à façon pour les grandes cultures, qui permet de diminuer les investissements de chaque exploitations, mais aussi à des propriétaires de garder le statut d'agriculteur
 - La forte part de double actifs (en attendant de pouvoir s'installer à temps plein) et l'absence d'installation hors cadre familial.
- Les causes principales d'évolution :
 - Les évolutions constatées sont **essentiellement liées au contexte économique** de la filière agricole et agro-alimentaire, associées à un bon potentiel agronomique.
 - Néanmoins, la **très forte tension sur le foncier** est un paramètre qui prend désormais le dessus sur les stratégies de développement, renforçant l'intensification, et limitant le renouvellement démographique agricole.
 - Le développement urbain : un impact indirect sur les possibilités de développement :
 - Le Pays Solesmois reste un territoire rural, avec une artificialisation des sols plutôt faible. On n'observe pas d'apparition de dent creuse. Cependant, dans un contexte de guerre pour le moindre hectare, le moindre prélèvement de surface agricole peut devenir problématique
 - Par contre l'influence d'agglomérations voisines peut se faire sentir :
 - Une **pression urbaine croissante** sur le nord du territoire (plus de difficultés de circulation notamment)
 - Un **report de la pression foncière agricole** suite à des expropriations, qui contribue à réduire la disponibilité foncière et augmenter les prix. De façon générale, les éleveurs, qui ont souvent moins de moyens, sont les plus touchés par ce phénomène.
 - Souvent, la « non-évolution » (conservation de l'élevage) est à imputer à la réglementation pour la préservation environnementale et la gestion des risques (contrats de rivière, zones humides, zones inondables non constructibles...), ou à la moindre qualité des terres, ce qui permet le maintien des prairies même si celles-ci sont économiquement moins intéressantes. On notera que l'efficacité opérationnelle constatée des mesures contre le ruissellement (haies, fascines...) incite les agriculteurs à y recourir.
 - Enfin des procédures de **réorganisation parcellaire** concourent à améliorer régulièrement la fonctionnalité parcellaire.
- La forte pression foncière entrave la plupart des actions d'amélioration de la fonctionnalité des exploitations : difficultés de délocaliser un siège hors des villages, difficultés pour la collectivité de réaliser des réserves foncières...

type d'adaptation	choix d'adaptation	observé sur le territoire	Conséquences potentielles
Dimensionnement de l'exploitation	augmentation du parcellaire	Oui (comme partout)	<ul style="list-style-type: none"> disponibilité et prix du foncier seuls les plus riches (et souvent externes à la commune) auront accès au foncier
	augmentation du cheptel	Non	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la charge azotée Quid acceptabilité voisinage
Choix de productions à forte valeur ajoutée	produits à forte valeur ajoutée	potomme de terre, betterave, lin, chicorée, pois...	<ul style="list-style-type: none"> exigences fortes en termes de qualité des opérateurs (dates, déchets en bordure de route, irrigation, traitements plus réguliers...) conserver la fonctionnalité agricole
	productions en signes de qualité	Marques collectives	<ul style="list-style-type: none"> un marché de niche
Diversifications des modes de commercialisation	Développement des circuits courts	Productions à la marge	<ul style="list-style-type: none"> Diversification des productions Recherches de création de valeur ajoutée par des services, des signes de qualité (AB...)...
Diminution des charges	arrêt de productions demandant beaucoup de main d'œuvre	Recul du bovin lait	<ul style="list-style-type: none"> Perte de diversité des productions et moindre valorisation des prairies
	Externalisation : Développement du recours à des entreprises de travaux agricoles	Très marqué	<ul style="list-style-type: none"> Moindre investissement nécessaire pour chaque exploitation Développement d'agriculteurs « rentiers » qui conservent leur statut d'exploitant mais délèguent totalement les travaux à des prestataires de service
Pluriactivité	Développement d'une activité non agricole, ou para-agricole	Très marqué	<ul style="list-style-type: none"> Non sécurisation de l'emploi Moindre temps passé à l'entretien des espaces
Non-adaptation	Délocalisation, cessation d'activité, grande fragilité, dépressions	Quelques cédants prévoient que leurs terres partiront à l'agrandissement	<ul style="list-style-type: none"> Perte d'emploi agricole sur le territoire Gestion par des exploitations externes, « sans visage »

- En termes de types d'exploitations : À moyen terme, on imagine une agriculture à plusieurs vitesses sur le Pays Solesmois :
 - ▶ Une poursuite du **grossissement** d'exploitations en grande culture (dont exploitations extérieures)
 - ▶ Le développement d'**agriculteurs « rentiers »** qui conservent leur statut d'exploitant mais délèguent totalement les travaux à des prestataires de service
 - ▶ Le maintien de l'élevage corrélé au **maintien de prairies (pour causes réglementaires ou sur les terres de moindre qualité)**. Cet élevage pourrait s'accroître sur l'engraissement hors sol. Les débouchés pourraient passer à la fois par les gros opérateurs et par la vente directe.
 - ▶ NB : Dans le contexte de tension foncière décrit, la diversification, permettant d'améliorer la valeur ajoutée, pourrait être envisagée. Cependant, le faible pouvoir d'achat et le manque de sang neuf laisse à penser que le modèle en place (grande cultures avec ou sans élevage) va perdurer encore un certain temps.
- En termes d'occupation de l'espace :
 - ▶ une évolution des paysages vers des terres cultivées plutôt que des prairies, avec des plantations de haies sur les secteurs à enjeu gérés par les contrats de bassin versants
 - ▶ Une relative stabilité en terme d'artificialisation des sols
- En termes de société :
 - ▶ Moins d'agriculteurs dans les campagnes, avec des superstructures moins proches des habitants
 - ▶ Un réseau secondaire de petits exploitants tournés vers les filières de proximité (dans une très faible mesure)
- En termes environnemental :
 - ▶ Un intérêt écologique limité pour les grandes cultures, a fortiori lorsque les itinéraires techniques restent intensifs pour contrebalancer les difficultés d'extension
 - ▶ Des secteurs à moindre potentiel agronomique (prairies) délaissés si seules de grosses structures restent

1. **LE MAINTIEN D'UNE ACTIVITÉ CRÉATRICE DE VALEUR (EMPLOI, VALEUR AJOUTÉE) S'APPUYANT SUR DES FILIÈRES STRUCTURÉES**
 - ▶ **1.1 Conserver des exploitations « à taille humaine »**
 - Objectifs :
 - Conserver des sièges d'exploitation sur le territoire (= de l'emploi + de l'entretien)
 - Permettre l'accès à l'activité agricole pour les porteurs de projet, notamment hors cadre familial
 - Rôle de la DDTM dans le cadre du **Contrôle des Structures** pour limiter l'agrandissement des exploitations et permettre l'accès au foncier pour les plus petits
 - Réflexion sur des modes alternatives de gestion des exploitations 100% déléguées, pour permettre à des jeunes de s'installer et pas uniquement renforcer les grosses structures.
 - ▶ **1.3 Appui à la structuration des filières de proximité :**
 - ***Attention!** le potentiel de consommation est limité et il s'agit d'un marché de niche. Néanmoins, le territoire peut envisager de poursuivre ses démarches qualitatives avec les partenariats en filières longues*
 - Objectifs: répondre à une demande (pas forcément localo-locale) en produits de qualité, permettant, en améliorant la valeur ajoutée, d'encourager des pratiques moins intensives voire l'installation.
1. **LE MAINTIEN DU POTENTIEL D'UNE PRODUCTION DIVERSIFIÉE**
 - ▶ **2.1 Limitation de l'impact de l'urbanisation sur le tissu agricole**
 - Objectif : conserver voire améliorer la fonctionnalité agricole du territoire
 - Démarches lors de la réalisation du PLU intercommunal / exemples :
 - Valorisation des friches industrielles,
 - Identification et valorisation des dents creuses,
 - Densification de la zone d'habitats (minimum de 30 logements/ha),
 - Protection des sièges d'exploitation tout en leur gardant la possibilité d'agrandir leurs bâtiments si besoin / étude au cas par cas des demandes de changement de destination
 - Attention aux surfaces d'épandage qui sont nécessaires aux EA en élevage
 - Précautions sur l'emploi du zonage « N » qui limite les possibilités de développement et système de compensation ; préservation haies et arbres isolés dans le PLU
 - Concertation régulière entre agriculteurs et municipalité pour consultation sur la fonctionnalité des aménagements ponctuels
 - ▶ **2.2 Accompagner les exploitations qui peuvent connaître des difficultés liées à la consommation foncière**
 - Mise en place de réserves foncières : améliorer l'intervention de la SAFER déjà sanctionnée par une convention
 - Poursuite de l'action du Bassin de la Selle
1. **L'HARMONIE ENTRE USAGERS**
 - ▶ **3.2 Entretien des terrains publics**
 - Objectifs : ne pas pénaliser les exploitants qui doivent respecter des normes (exemple : la présence de chardon peut suspendre les aides PAC)
 - Démarche : Fauchage régulier des bords de route (responsabilité intercommunale voire départementale) ; Ne pas investir dans des projets dont l'entretien ne pourra être garanti à long terme (exemple : haies) OU garantir leur entretien à long terme.

Glossaire

⊙ Sigles et abréviations :

- ▶ AB : agriculture biologique
- ▶ EA : exploitation agricole
- ▶ Ha : hectare
- ▶ IPMA
- ▶ OTEX : orientation technico-économique
- ▶ Pdt : pommes de terre
- ▶ UGB : unité gros bovin

⊙ Vocabulaire spécifique :

- ▶ **Agriculture biologique** : Mode de production agricole fondé sur un ensemble de techniques complexes excluant l'utilisation de produits chimiques de synthèse et s'appuyant essentiellement sur l'exploitation des ressources naturelles du milieu. (FNAB)
- ▶ **Agriculture intégrée** : Correspond à une approche globale de l'utilisation du sol, pour la production agricole, qui cherche à réduire l'utilisation d'intrants extérieurs à l'exploitation (énergie, produits chimiques) en valorisant au mieux les ressources naturelles et en mettant à profit les processus naturels de régulation.
- ▶ **Agrosystème** : Ensemble des écosystèmes constitués par divers milieux naturels modifiés et gérés par l'homme pour les utiliser à des fins de productions : culture, élevage etc.
- ▶ **Agroforesterie** : mode d'exploitation des terres agricoles associant des plantations d'arbres dans des cultures ou des pâturages
- ▶ **Aliments concentrés** : aliments riches en énergie et en protéines (céréales, sous-produits de l'agro-industrie (son, pulpe de betterave, mélasse, tourteaux...)) distribués aux animaux pour compléter les repas principaux.
- ▶ **Assolement** : Répartition des cultures sur la surface de l'exploitation pendant une année donnée.
- ▶ **Autoconsommation** : production de fourrage au sein de l'élevage permettant de ne pas acheter d'aliments pour le bétail
- ▶ **Bande enherbée** : dispositifs agro-paysagers longeant les cours d'eau ou plantées transversalement à la pente permettant la mise en place d'un couvert végétal favorisant le rôle absorbant des sols
- ▶ **Conversion en agriculture biologique** : correspond à la phase de transition entre l'agriculture conventionnelle et l'agriculture biologique. Sur le plan administratif, cette période dure entre 2 et 3 ans selon les productions.
- ▶ **Drain** : Conduit souterrain pour collecter et évacuer l'eau en excès dans le sol
- ▶ **Drainage** : Évacuation, spontanée ou facilitée par un réseau de drains ou de fossés, de l'eau en excès dans un sol trop humide. Ensemble de procédés et opérations mis en œuvre pour favoriser cette évacuation ; aménagement des surfaces en vue d'accélérer l'évacuation des eaux
- ▶ **Fascine** : fagot de branchages utilisé pour combler des fossés, réparer de mauvais chemins et faire des ouvrages de défense.
- ▶ **Ferme pédagogique** : structures présentant des animaux d'élevage et/ou des cultures, qui accueillent régulièrement dans un but pédagogique des enfants, des jeunes dans le cadre scolaire ou extra scolaire ainsi que d'autres publics et qui souhaitent développer cette activité.
- ▶ **Elevage hors-sol ou industriel** : type d'élevage intensif où les animaux sont élevés dans des bâtiments où toutes les fonctions sont automatisées, tandis qu'on favorise dans les prairies la culture de graminées adaptées à la fauche et à la constitution de stocks d'ensilage.
- ▶ **Hydromorphie** : qualité de d'un sol qui montre des marques physiques d'une saturation régulière en eau.
- ▶ **Intensification des cultures** : fondé sur l'optimisation de la production par rapport à la surface cultivée, qui requiert des investissements importants et une utilisation accrue d'intrants agricoles (énergie, engrais, matériel)
- ▶ **Intrant** : regroupe les amendements, engrais minéraux, pesticides, aliments du commerce, mécanisation, énergie...importés sur l'exploitation dans le but d'en faciliter ou d'en augmenter la production. (Cahiers techniques de l'agriculture durable -évaluer la durabilité d'un système de production)
- ▶ **Itinéraire technique** : « combinaison logique et ordonnée de techniques qui permettent de contrôler le milieu et d'en tirer une production donnée. »
- ▶ **Maïs grain et ensilage** : Le terme de **maïs grain** désigne le **maïs en grains secs essentiellement destiné à l'alimentation animale tandis que le maïs ensilage** désigne le maïs, dont la plante entière est appelée **maïs fourrage**, quand il est destiné à être stocké sous forme d'ensilage (procédé de conservation de végétaux frais utilisant la fermentation lactique et consistant à les placer dans un silo ou à les mettre en tas et à les presser après les avoir hachés
- ▶ **Multifonctionnalité de l'agriculture** : Considérer l'agriculture comme multifonctionnelle, c'est reconnaître "qu'à côté de ses fonctions primaires de production de nourriture et de fibres, l'activité agricole peut façonner le paysage, apporter des bénéfices environnementaux tels que la conservation des sols, le management soutenable des ressources naturelles non renouvelables, et la préservation de la biodiversité, et contribuer à la viabilité socio-économique de beaucoup de zones rurales " (Comité des ministres de l'agriculture de l'OCDE, 1998)

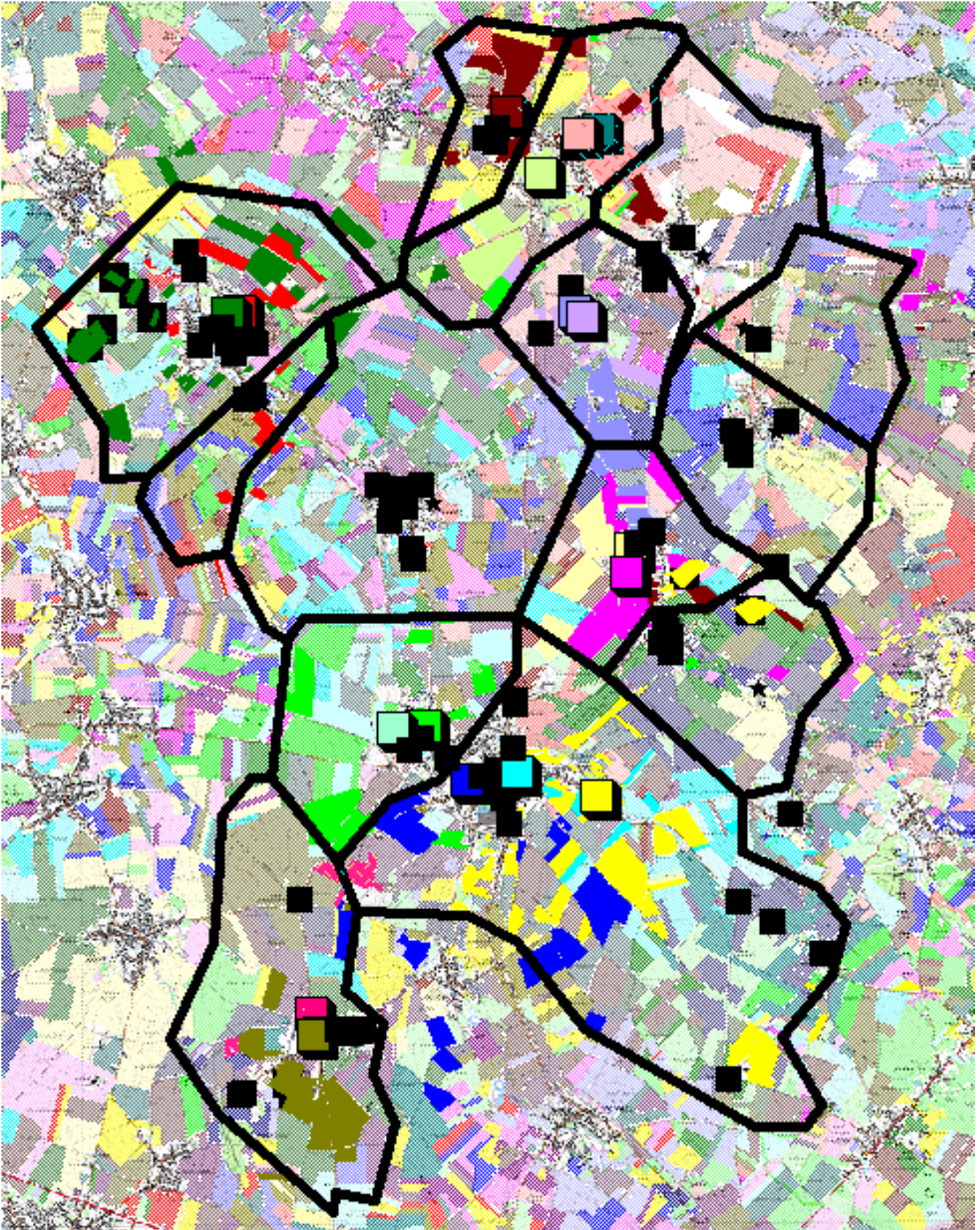
Glossaire

- ▶ **Naissage / engraissement** : La conduite d'un élevage se compose de trois périodes principales : le naissage, le post-sevrage et l'engraissement. A chaque stade de développement des animaux correspond un espace adapté à leurs besoins spécifiques.
- ▶ **Non labour** : (voir technique culturale simplifiée)
- ▶ **Petite Région Agricole** : définies (en 1946) pour mettre en évidence des zones agricoles homogènes.
- ▶ **Pluriactivité** : Exercice d'activité(s) professionnelle(s) rémunérée(s) en plus de l'activité d'exploitant agricole.
- ▶ **Polyculture-élevage** : modèle agricole complexe, diversifié et peu spécialisé, qui associe sur l'exploitation, plusieurs cultures et un ou plusieurs élevages.
- ▶ **Retournement de prairie** : action de labourer des prairies (surfaces en herbe) afin de les cultiver (terres labourables)
- ▶ **Rotation culturale** : Ordre de succession sur une même parcelle de différentes cultures dans le temps. La rotation permet en particulier, de limiter le salissement des parcelles par les mauvaises herbes et les parasites des cultures. On distingue les rotations longues (5 à 7 ans et plus) des rotations courtes (2 ans).
- ▶ **Signes officiels de qualité (SOQ)** : déterminés par la réglementation française et/ou européenne. L'objectif est d'indiquer que le produit vendu possède une qualité supérieure à celle du produit standard (exemple du label) ou une spécificité (AOC, AB...). Ces signes font l'objet de surveillance de la part des services du Ministère de l'Agriculture.
- ▶ **Stabulation** : le bétail est dit en stabulation lorsqu'il est maintenu saisonnièrement ou en permanence dans un espace restreint et clos couvert ou non.
- ▶ **Simplification culturale** : principe de réduire le nombre d'ateliers techniques et la diversité des productions de l'exploitation
- ▶ **Système diversifié** : Système d'exploitation qui outre des productions diverses, peut éventuellement inclure certaines activités, telle la vente directe, l'accueil à la ferme, des ateliers de transformation etc.
- ▶ **Système intégré** : Correspond à une approche globale de l'utilisation du sol, pour la production agricole, qui cherche à réduire l'utilisation d'intrants extérieurs à l'exploitation (énergie, produits chimiques) en valorisant au mieux les ressources naturelles et en mettant à profit les processus naturels de régulation.
- ▶ **Transmissibilité** : Capacité de l'exploitation agricole à perdurer d'une génération à l'autre.
- ▶ **Technique culturale simplifiée / travail du sol simplifié** : Technique qui supprime le retournement du sol effectué par la charrue. Plusieurs itinéraires sont alors possibles avec travail en profondeur par outils à dents et reprise plus légère ou bien travail superficiel et semis. On peut dans certains cas réaliser un semis direct sans travail du sol préalable.
- ▶ **Viabilité économique** : Un système est viable quand il est économiquement performant et efficace en terme de valeur ajoutée et de revenu
- ▶ **Vivable** : Qui a trait à la qualité de vie de l'agriculteur et de son entourage.

Annexes

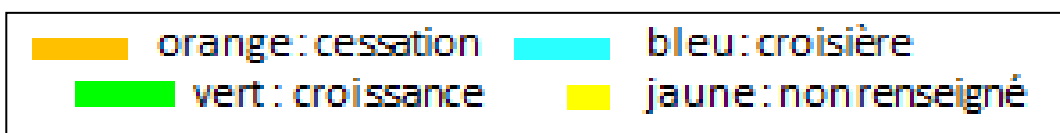
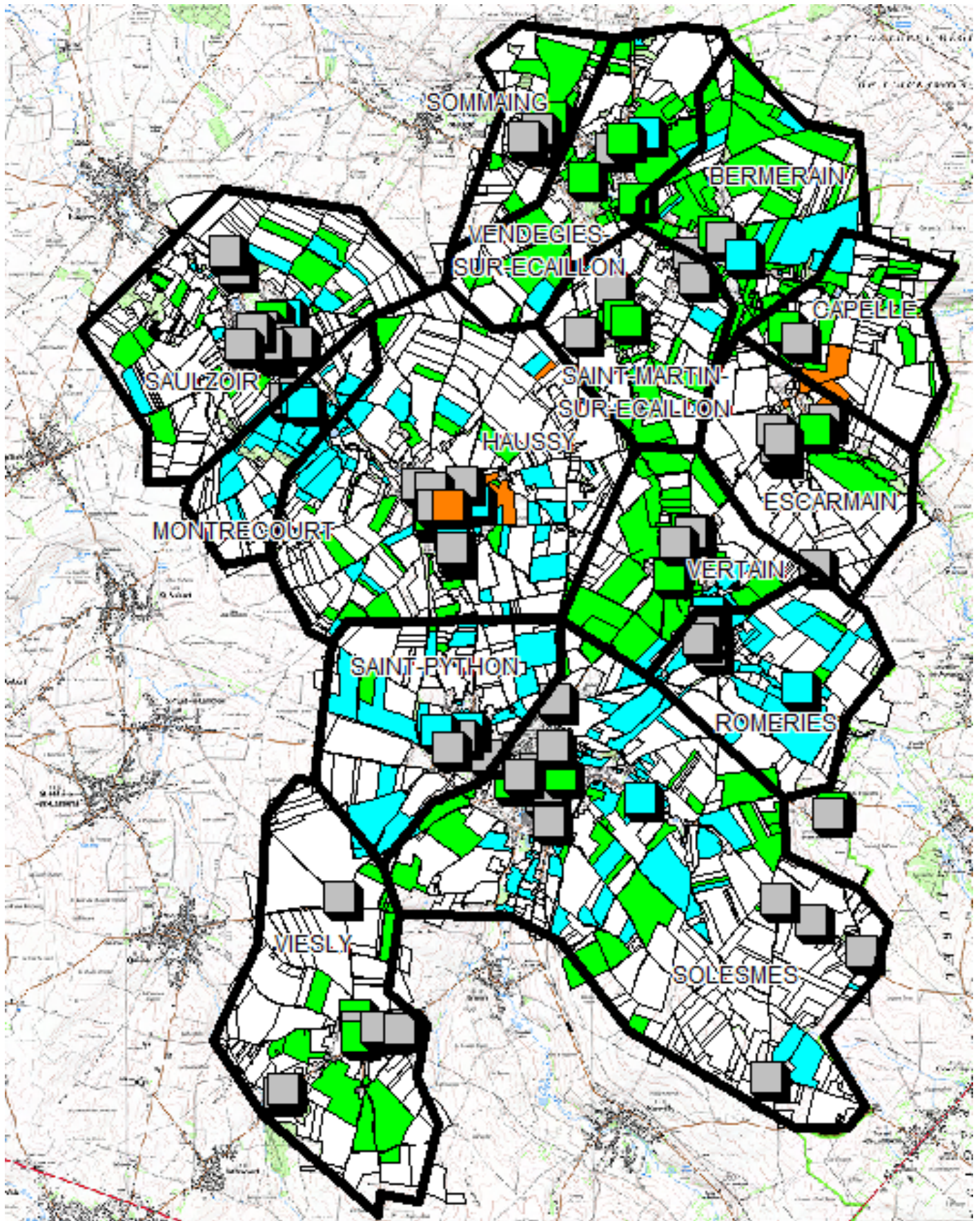
○ Repérage des exploitations rencontrées et sièges correspondants

- ▶ Une couleur par exploitation
- ▶ Les carrés noirs représentent les exploitations non rencontrées



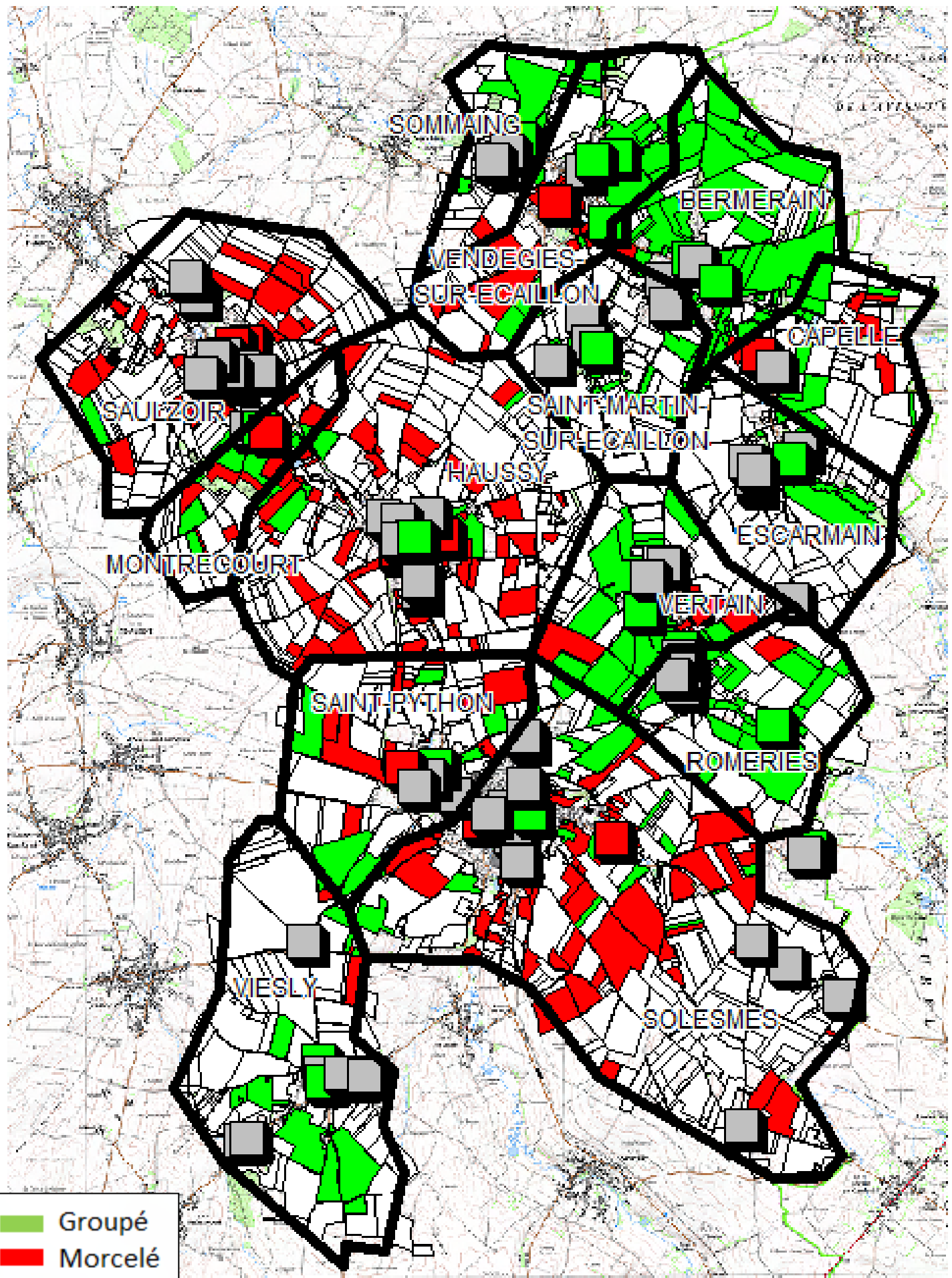
Annexes

Dynamique des exploitations (source : enquête BLEZAT 2014)



Annexes

Perception des exploitants de leur parcellaire
source : enquêtes BLEZAT 2014



Annexes

Parcellaire et âge du chef d'exploitation correspondant
(source RGA 2010)

